



**Convention relative aux
droits de l'enfant**

Distr.
GENERALE

CRC/SP/17/Rev.1
1er novembre 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONFERENCE DES ETATS PARTIES CONVOQUEE
EN VERTU DE L'ARTICLE 50 DE LA CONVENTION
New York, 12 décembre 1995

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la Conférence par le représentant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
2. Election du (de la) Président(e)
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Election des autres membres du bureau de la Conférence
5. Examen de l'amendement au paragraphe 2 de l'article 43 de la Convention, proposé par le Costa Rica en vertu du paragraphe 1 de l'article 50 de la Convention
6. Questions diverses.
